parer un devis qui concorde avec la suggestion soumise.

Une autre question est soulevée, celle de solliciter l'aide matérielle de l'Etat. Le président est prié de désigner un comité de 3 membres qui se consultera avec les avocats de l'Hôpital à dessein d'aviser aux moyens d'obtenir cette aide.

L'élection des officiers a eu lieu avec le résultat suivant :

MM. Frank Baker, président ; W. G. Vincent, 1er vice-président ; H. Larroussini, 2me vice-président ; W. R. Stauffer, trésorier ; Joseph A. Hincks, secrétaire ; Eraste Vidrine, sous-secrétaire.

Comité de Finances—MM. T. T. Hayden, Robert Moore, Isaac Delgado, W. R. Irby, Samuel W. Weis.

Comité de l'institution — MM. Chas. M. Whitney, Maurice Stern, Arsène Perrilliat, A. L. Marshall, L. E. Jung.

Comité de Revision des Comptes — MM. J. H. Lafaye, W. H. Cook, Wm. P. Burke.

Des remerciements sont votés à MM. le Dr de Roaldès, Chas Garvey, Dr E. Denègre Martin, Dr Gordon King, pour services rendus l'été dernier.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—William WesleyChapman à Lily Lee McChesney, West Bailey à Lulu Lee, Manuel Anderson à Bertha Evans, Harry S. White à Mattie Walker, Bernard Cazères à Vve Frank Froeba, Henry Tiggs à Caroline Smith, Armand Préchac à Odelice Lêra, Charles Sneider à Margaret Henrietta Anderson, Henry Mélancy Soniat à Marie Joséphine O'Connell, Bruno Bonquois à Dora Meyer, William Octavius Day à Anna Davis Fowler, Andrew Meyer à Alice Glaser, Daniel O'Hearn à Barbara Clipper, Hubert Dudley Coleman à Isabelle Berthe Baquié, Harvey Wilbur Smith à May Bénédicta Flynn, Reuben Sims à Rosa Levy, Butler Calvin à Sophrinia Broomfield, William Pharr Stewart à Katharine Eustis, Emmanuel Kaufman à Juliet Stern, William Grant à Julia Elizabeth Baltar, Charles H. Bell à Kate Cochran.

NAISSANCES—Mmes E. S. Stahel, un garçon; J. R. Lusher, un garçon; P. Leidecker, un garçon; J. P. Murray, un garçon; G. Caruso, un garçon; J. Cauvin, une fille; C. F. Ross, une fille; J. T. Tingstron, une fille.

DÉCÈS—Fred Green, 30 ans, Hôpital de Charité; J. F. Gueldner, 64 ans, 640 Magnolia; E. M. S. Langhoff, 43 ans, 1521 S. Remparts; P. Nagten, 7 mois, Hôpital de Charité; Joseph Conrad, 61 ans, 806 Bartholemew; Joseph Jacob, 77 ans, 924 Espagne; D. Wilson, 5 mois 2025 Troisième; Aline G. Levy, 15 jours, 1123 Decatur; J. Allermann, 35 ans, 1326 St Antoine; S. Shannon, 6 mois Asile St John Berkman ; Mamie Wright, 28 ans, Hôpital de Charité; Mme W. E. Adair, 32 ans, Hôpital de Charité; A. Patterson, 26 ans, 2453 N. Robertson.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Demandes d'émancipation :

Alva P. Frith, Charles Rodgers, Edw. H. Fitzpatrick.

Max Levy vs Peter et Anthony Fabacher—action en dommages de $2,000.

Thomas G. Cuneo vs Mme E. C. Craft—action en dommages de $495 75.

Finlay, Dicks & Cie., vs Mme G. R. Finlay—réclamation de $3,026 66 sur un compte courant.

Successions ouvertes :

Patrick Ryan, Barbara Doll.

Deuxième Cour Inférieure.

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions :

Cécile Kennedy, attaque à main armée ; John J. Keney, actes de violence.

Acquittés :

Camille Moreau, Charles de Boisy, attaque et blessure.

Envoyés devant la Cour criminelle:

Joseph Small, larcin : Ida Goldman, attaque et blessure.

FAITS DIVERS

HOTEL DE VILLE.

M. Thomas H. Downe, de Worcester, a écrit au capitaine T. W. Campbell, commis du conseil municipal, lui demandant de s'informer de ce qu'est devenu Daniel Adams. Ce dernier était membre du régiment du Massachusetts pendant la guerre civile : on n'a point eu de ses nouvelles depuis le mois d'octobre 1864.

Aujourd'hui dans l'après-midi le comité des rues et des terrains fera une tournée d'inspection à l'exploitation des ordures ménagères, y compris des bateaux qui les transportent, les ponts de la ville et la partie de la rue du Canal où se trouve le terrain neutre, endroit qui a été signalé par M. le commissaire Moulin comme étant dans de mauvaises conditions.

M. George L. Bright a adressé une communication à Son Honneur le maire Capdevielle, lui demandant qu'un agent de police soit placé à Oakland Park. Son désir est d'empêcher l'Orleans and Jefferson Road de placer ses rails près de la Métairie jusqu'à ce que le conseil ait statué à cet égard. Agissant comme secrétaire privé, M. Buddecke a transmis cette lettre à M. J. Journée, chef de police.

M. Gilmore, avocat de la ville, n'a pas encore décidé s'il devait faire appel à la Cour Suprême pour obtenir une seconde audition de l'affaire McMahon. Il ne compte rien décider à ce sujet avant le retour du maire.

COMMISSION DES EAUX ET DES EGOUTS.

Les membres de cette commission, MM. Cucullu, Daniels, McRacken, Mehle, Thoman, Yenni, Atkinson, Adler et Johnson, se sont réunis hier soir sous la présidence de M. Walmsley.

Dans son rapport le secrétaire F. S. Shields annonce que le président a nommé MM. Paul Gelpi et James McRacken membres du comité de finance et M. Mehle membre du comité exécutif. Les dépenses du bureau se sont élevées à $3137 le mois dernier. Les dépenses du bureau jusqu'à date s'élèvent à $100,216.82; le reliquat est de $974,812.15.

Le surintendant Earl dit dans son rapport que les ingénieurs ont préparé les plans dans le but de commencer prochainement les travaux des égouts.

Les membres du comité exécutif se sont réunis plusieurs fois dans le but d'obtenir une réduction des prix demendés pour certains terrains inécessaires à la commission, mais jusqu'à présent, ils n'ont obtenu aucun succès. M. Johnson, président du comité, est d'avis que l'avocat de la ville sera forcé de demander l'expropriation de ces terrains.

Après la lecture du rapport du comité de finances, la séance a été levée.

Suicide.

Un habitant de Manille, connu sous le nom d'Alberta, s'est coupé la gorge avec un rasoir, dans sa chambre, avec intention de se suicider, hier dans l'après-midi, 2020 rue Bourgogne. Transporté à l'hôpital, sa situation est considérée comme critique. Il venait de Grand-Lac et avait été mordu au doigt par un poisson. Ce doigt fut amputé, et, depuis ce moment, ses actes et sa façon d'agir accusaient un certain égarement de sa raison.

Pardevant le juge Boarman.

Le procès de H. L. Johnson, de Kansas City, contre la Fischer Land and Improvements Company a été hier plaidé pardevant le juge Boarman, à la Cour de circuit des Etats-Unis.

Johnson réclame $49,000 qui lui auraient été versés comme commission, s'il eût pu faire la vente de terrains couverts de bois de charpente de la paroisse d'Avoyelles, pour lesquels il avait passé un contrat. La compagnie a refusé de remplir les conditions de ce contrat.

Pertes de poutres, et dégâts.

Devant la cour de circuit des Etats-Unis s'est plaidé hier un cas intéressant, celui de Mme H. J. Dressel contre la Poitevant et Favre Lumber Company.—Mme Dressel est la propriétaire du Lake View Park de West End, et des maisons de bains adjacentes. Au mois d'août dernier, l'orage a brisé et emporté une quantité de poutres appartenant à la Compagnie ; ces poutres ont démoli les maisons de bains et les piles qui soutenaient le pavillon où était la salle de danse. Mme Dressel évalue ces dégâts et ces pertes à $4,000.

M. le juge Parlange a rejeté les exceptions qui ne prêtaient à aucune réclamation plausible, et a soutenu celles qui étaient vagues, donnant cinq jours de délai pour les motiver plus sérieusement.

Muletiers maltraités.

Le juge Parlange a entendu à la Cour des Etats-Unis hier, les avocats d'Armand Marks et de treize autres muletiers qui attaquent le transport anglais "European."

Les muletiers demandent chacun $500 de dommages, pour les indemniser de la mauvaise nourriture qu'on leur a donnée, des mauvais traitements qu'ils ont subis, et de la mauvaise foi dont ils ont été victimes.

Agrandissements prévus.

Les Etats-Unis, hier matin, ont enregistré des procédures pour l'expropriation d'un grand nombre de terrains d'une certaine étendue, adjoints ou adjacents au terrain réservé pour les constructions et les installations nécessaires à la marine. Le motif de cette expropriation est d'assurer un espace suffisant pour l'augmentation de cette réserve, en cas de besoin.—Les propriétaires intéressés dans cette combinaison sont Mmes Marie Macon, Halas Brown, Babel Henderson, V. Peterson, Anne Ruperts Maher et M. Henry Lee.

Fausse accusation.

Max Lévy, de la Nonvelle-Ibérie, a déposé hier une plainte à la cour civile de district, en son nom et au nom de son fils mineur, contre Pierre et Antoine Fabacher, restaurateurs, pour réclamation de $2,000 de dommages.

Le plaignant allègue que, sur l'invitation d'un ami, il est allé dans le restaurant des défendeurs, rue Royale, pour prendre un lunch. Quand ils eurent finis, le garçon qui les avait servis lui présenta deux additions, chacune de 10 sous. Quand il tendit leurs notes, la caissière les refusa, prétendant qu'elles n'étaient pas celles que le garçon leur avait remises, ce qui les fit accuser de fraude et arrêter.

Déposition.

L'évidence dans l'intervention de Mme Théodore Dauphin, femme d'un frère de feu M. A. Dauphin, dont les immeubles ont amené une contestation entre Mme Rosa Labranche-Dauphin et la famille Chopin, est actuellement plaidée pardevant le juge Ellis.

Mme Théodore Dauphin a été le seul témoin interrogé.

Départ du maire de Chicago.

Le major Carter H. Harrison, de Chicago, a pris le train du matin hier pour rentrer à Chicago, après avoir passé ici quelques jours avec son beau-frère M. Oswen Ogden. Il a été très agréablement surpris par les améliorations de la Nouvelle-Orléans. Il prédit que dans l'avenir ses progrès en feront un des plus grands ports de commerce du monde et une rivale de Chicago comme commerce

Au Cotton Exchange.

Les choses ont été en très bonne voie au Cotton Exchange. De plus en plus on constate qu'on aura une quantité de coton à 10 sous.

Hier matin, les contrats de juillet ont monté de 15 points sur la cote de clôture d'avant-hier, puis ont descendu de 6 points, atteignant 9.30.

Buvez la "Sparkling Abita Water", $1.60 la douzaine de bouteille livrées à domicile.

Chinois tué à coups de couteau.

Le Chinois Yee Lee a été horriblement tailladé à coups de couteau dans sa maison, 223 rue Sud Remparts. Il a reçu trois blessures dont une au sein gauche, un couteau a été enfoncé jusqu'au manche dans son dos et un autre couteau lui a ouvert le ventre, d'où les intestins se sont échappés. Des soupçons pèsent sur une négresse avec laquelle il était en grande intimité ; et la police la recherche.

Lee était très riche et, l'état dans lequel est sa maison semble prouver que le vol a été le mobile du crime. Il était intelligent, adroit, actif et ses affaires avaient prospéré au-delà de celles de nombre de ses compatriotes, qui ne se montraient guère sympathiques à son égard.

Jusqu'au mois de décembre dernier Lee avait son magasin et sa résidence 1115 avenue Tulane. Un incendie l'en chassa et il obtint, après nombre de délais, $1,050 de l'assurance par l'entremise de l'avocat E. W. Mangson.

Il plaça cette somme en banque. On savait qu'il avait souvent sur lui plusieurs centaines de dollars.

C'est après cet incendie que Lee vint demeurer dans la maison à trois chambres où il a été assassiné. Deux ballots étaient dans la dernière pièce, et toutes les chambres étaient remplies de marchandises. —Pendant quelque temps, il avait songé à déménager, et à s'installer dans une bâtisse habitée par des Chinois ; mais ses concitoyens accueillirent fort mal ce projet, craignant que la malveillance prît prétexte de cette installation d'un homme réputé riche pour qu'un incendie éclatât dans cette maison.

M. Mangson s'occupait des affaires de Lee. Il avait pris rendez-vous avec lui pour 10 heures du matin. Il fut exact, frappa, point de réponse. Il poussa la porte, elle céda. En entrant, il vit par terre des vêtements éparpillés dans la seconde chambre. Craignant qu'un accident fût survenu, il sortit et fit part de ses soupçons à M. Louis Chaplain. Quelques moments après, trois Chinois entrèrent dans la maison, et virent du sang à terre. Ils crurent aussitôt qu'un meurtre avait été commis et que le corps avait été caché dans une malle qui était là. Le contenu de cette malle était en effet des vêtements jetés pêle-mêle.

Un des Chinois souleva une couverture de lit, et vit dessous le cadavre de Lee. Il s'empressa d'avertir la police. M. le coroner Richard, le capitaine Walsh, le sergent Rawlings, le caporal Tanner et d'autres officiers accoururent ; le malheureux avait dû chercher à se préserver avec sa main droite, dont les doigts étaient coupés en travers: il gisait à terre, sur le côté droit, une main devant sa figure. Un des couteaux était resté enfoncé jusqu'au manche dans son dos: le couteau ensanglanté, de fabrication chinoise, qui était sur un ballot avait dû servir à lui ouvrir l'abdomen; le sang était bien liquide, ce qui prouve que le meurtre était récent.

Le wagon de police a emporté le corps à la morgue. Le couteau qu'il avait dans le dos avait fait une blessure perpendiculaire comme direction et s'adaptait parfaitement à la blessure au sein gauche.

Il y avait une femme au teint jaune chez lui : mais cela n'étonnait personne, vu ses habitudes, il recevait de fréquentes visites féminines. M. L. H. Karstendick a parlé à cette femme, qui était appuyée en dehors de la fenêtre de la seconde chambre, vers 6 heures.

M. Walter Richardson aussi l'avue. Cette mulâtresse a quitté la maison environ une heure après cette conversation.

M. Bernard Klein, qui a un magasin tout près de la maison où le meurtre a eu lieu, se tenait debout devant sa porte quand cette femme est entrée chez le Chinois. Elle est restée devant la porte, et il a pu voir qu'elle parlait avec quelqu'un qui se trouvait à l'intérieur. La femme, en partant, a pris la direction de l'avenue Tulane.

M. Mangson dit être sûr qu'il avait de l'argent, parce qu'il devait ce matin-là même aller paver son loyer échu, et une partie de ce loyer d'avance.

La négresse Olivia Ben a été arrêtée. Elle demeure rue Franklin, entre Tulane et Gravier. Elle a avouée son intimité avec Lee, mais elle prétend ne pas l'avoir revu depuis un mois et ne pas avoir été chez lui le matin du crime. Elle a indiqué une autre femme qui rendait visite à Lee.

Il y a environ un an qu'un Chinois fut tué d'un coup de revolver dans une maison voisine ; l'assassin n'a jamais été découvert et le crime a paru avoir été commis pour satisfaire une vengeance.

Mamie Boisseau, une fille dissolue, a été incarcérée hier dans l'après-midi. La police croit qu'elle a eu un rôle dans ce drame. Elle a avoué avoir été chez Lee ce matin-là, non pour le voir, mais pour prendre un châle, et dit au capitaine Walsh qu'elle avait parlé à M. Karstendick, mais qu'elle n'avait rien vu d'étrange dans la maison. Le jupon de dessous qu'elle portait avait été tordu, et avait des taches de sang qu'elle a cherché à expliquer sans convaincre le capitaine, qui compte l'accuser du meurtre.

M. Karstendick connaît cette fille et l'a appelée par son nom peu de temps après que l'assassinat a été commis.

Noyé.

Léon Landry, un ouvrier de Donaldsonville, Lne. est tombé d'un remorqueur dans le fleuve, au moment où il quittait son point d'attache au commencement de la rue du Canal, hier matin, et a été noyé. Tous les efforts tentés pour le sauver ont été inutiles. Landry avait remplacé un gréviste.

DÈCES

COUGET—Décédée jeudi 17 avril 1902, à 11:30 heures a. m., LOUISE DANTIN, femme bien aimée de John Cougot, native de France, âgée de 27 ans et 5 mois. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui vendredi, 18 avril 1902, à 2:30 heures p. m., de la dernière résidence de la défunte, No 529 rue Delaronde, entre Olivier et Verret, Alger.

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE.

Téléphone No 1042.

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.,

LIMITED,

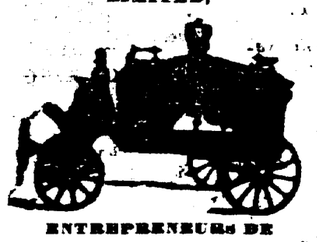

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres,

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 282.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No[1308 Avenue Nord Remparts.

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment

1er sept 1901—1an

AVIS SPECIAUX.

Avis est par le présent donné de l'intention des soussignés de s'adresser à la Législature à sa prochaine session pour permission de poursuivre l'Etat.

Nouvelle-Orléans, le 18 avril 1902.

HORNOR & BENEDICT,

18 avril—1 m —ven En liquidation.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle Orléans, No 337 rue Carondelet, Nouvelle Orléans, le 17 avril 1902. —Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, le 13 mai 1902, à 7:30 heures P. M., pour la fourniture de planches et de bois de charpente qui pourront être requis et ordonnés par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle Orléans, pour la réparation et la construction des quais et chaussées, pour une période de un an de la date du contrat.

Les spécifications enregistrées au bureau. Le bureau se réserve le droit de rejeter chacune et toutes les soumissions ou parties de soumissions. Un chèque certifié pour la somme de de mille dollars ($1,000), accompagnera chaque soumission de façon à garantir la signature du contrat si la soumission est acceptée.

Les soumissions devant être endossées "soumissions pour fourniture de planches et de bois de charpente" et adressées à

HUGH McCLOSKEY,

Président, Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle Orléans.

Les soumissionnaires sont requis d'être présents à l'ouverture des soumissions.

18 av—18 au 13 mai inc

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle-Orléans, No 337 rue Carondelet — Nouvelle Orléans, le 24 mars 1902.—Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, 29 avril 1902, à 7:30 heures p. m., pour le travail et le matériel nécessaires pour la construction complète d'un chemin sur la devanture du fleuve s'étendant de la rue Terpsichore à la rue Ste Marie ou Jackson à l'option des commissaires.

Des soumissions seront reçues soit pour un pavage en bloc de granit, un pavage en blocs Beige, un pavage d'asphalte en feuille ou un pavage d'asphalte en roca, conformément aux plans et spécifications enregistrés.

Le Bureau se réserve le droit de rejeter chacune ou toutes les soumissions.

Un chèque certifié pour la somme de deux mille dollars doit accompagner chaque soumission pour garantir la signature du contrat s'il est accepté. Les spécifications, les plans et formes en blanc de la soumission peuvent être obtenus à ce bureau ou au bureau de Coleman et Malechée, ingénieurs, 319 rue Carondelet. Les soumissions devant être endossées "Soumissions pour la construction d'un chemin sur la devanture du fleuve" et adressées à

HUGH McCLOSKEY,

Président, Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle Orléans.

Les soumissionnaires sont requis d'être présents à l'ouverture des soumissions à la dite date et heure.

25 mars—25 au 29 avril inclus.

LA COMMISSION DU DRAINAGE DE LA NOUVELLE ORLEANS, Chambres 20, 21 Hôtel de Ville.

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau de la Commission du Drainage de la Nouvelle Orléans, Chambres 20, 21 Hôte de Ville, jusqu'à 3:30 heures p. m., le 8 mai 1902, pour la construction d'un canal couvert et cimenté sur la rue Orléans, de la rue Broad à la rue Claiborne, et d'un canal couvert et cimenté et une ligne de tuyaux sur la rue Claiborne, de la rue Orléans à la rue Dumaine, et de la rue St-Philippe à l'avenue de l'Esplanade ; le tout devant être en conformité avec les plans et spécifications maintenant enregistrés en ce bureau.

Chaque soumission doit être accompagnée par un dépôt comptant ou chèque certifié pour cinq cents dollars ($500.00).

Le contrat requérera un bon s'élevant à un quart (1/4) de l'estimation du coût du travail.

Toutes les soumissions doivent se conformer avec et inclure tout travail indiqué et décrit dans les plans et spécifications maintenant enregistrés.

Le droit de rejeter chacune ou toutes les soumissions est réservé.

R. M. WALMSLEY,

Président.

IRWIN JAMISON,

Secrétaire.

8 avril—30f

LA COMMISSION DU DRAINAGE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

CHAMBRE 20, HOTEL DE VILLE.

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau de la Commission du Drainage de la Nouvelle-Orléans, Chambre 20, Hôtel de Ville, jusqu'à 3:30 heures P. M., le 5 mai 1902 pour la construction d'un canal ouvert et cimenté sur l'avenue Nashville, de la rue Remparts à la rue Claiborne ; devant être terminé le 1er août 1902, le tout d'après les plans et spécifications maintenant enregistrés en ce bureau.

Chaque soumission devra être accompagnée par un dépôt comptant ou chèque certifié pour $250 00.

Le contrat requérera un bon s'élevant à un quart de l'estimation du coût du travail.

Toutes les soumissions doivent se conformer avec et inclure tout travail indiqué et décrit dans les plans et spécifications maintenant enregistrés.

Le travail sera adjugé au plus bas soumissionnaire, mais la Commission du Drainage se réserve le droit de rejeter chacune ou toutes les soumissions.

R. M. WALMSLEY, Président.

IRWIN JAMISON, Secrétaire.

8 avr—8 au 5 mai incl

AVIS.

Réunion des actionnaires de la N. O. Butchers Co-Operative Abattoir Co. Ltd.

Nouvelle Orléans, le 13 avril 1902.

En conformité avec l'article Dix de la Charte, une réunion générale des actionnaires de cette corporation aura lieu aux Abattoirs, à l'encoignure des rues Nord Peters et Alabo, VENDREDI, le 16 mai 1902, à 4 heures p. m., dans le but de considérer et délibérer sur l'amendement proposé à l'article 6 de la charte de cette corporation, à savoir :

Ledit article Six devant être amendé de façon à lire : Tous les pouvoirs collectifs de cette Corporation seront investis dans un Bureau de Directeurs composé de DOUZE Actionnaires, chacun desquels devra posséder en son propre nom une action ou plus du Stock Capital de cette Corporation.

JNO. B. LOUIS, Président.

BEN. A. MICHEL, Secrétaire.

13avril—30f

Chance rare.

Il s'en est fallu de l'épaisseur d'un cheveu que M. Kronengold fût tué. M. Kronengold est un des dix-sept assistants surintendants de la Metropolitan Life Insurance Company, dans le Hennen Building. C'est un homme d'âge moyen ; il demeure au coin des rues Conery et Carondelet. Langston est un jeune homme qui est venu d'Augusta, Gie, à la Nouvelle-Orléans, il y a un an. Il travaille au compte de la compagnie depuis trois ans, et demeure 818 rue Camp.

Kronengold, discutant l'incident regrettable qui s'est produit, a dit à la police que sa blessure lui a été infligée sans provocation de sa part, l'affaire ayant une cause se rattachant aux affaires.—Langston établit que lorsqu'il est entré dans le personnel, il a été placé sous les ordres de Kronengold. Ce dernier le découragea it par ses procédés et mettait des obstacles à son avancement ; à la requête de Langston, le surintendant Georges McHardy le transféra dans la division d'Adam A. Lease. Langston soutient que Kronengold a continué à lui être désagréable quand même.

Avant-hier, dans l'après-midi, après qu'il eût quitté le bureau, Langston prétend que M. Lease lui a dit que Kronengold l'avait appelé monteur de trucs et coquin, alors qu'il lui avait donné un transfert à signer.

Hier matin Langston demanda à Kronengold pourquoi il lui avait donné ces épithètes. Ce dernier répondit que la personne qui lui avait rapporté ces propos en avait menti, d'où Langston le traita lui-même de menteur. Kronengold se jeta sur lui et le frappa. C'est alors que Langston l'a coupé deux fois avec son couteau. Il se considère comme ayant agi en légitime défense en ripostant. L'agent Joseph Markey a séparé les adversaires.

Après cette sanglante altercation, Langston a quitté l'office et le sergent Kaiser l'a arrêté

Il a été accusé par M. McHardy, à la 1re cour criminelle, de blessures infligées avec intention de meurtre et mis sous caution.

Kronengold a failli avoir la veine jugulaire coupée et a reçu deux blessures, heureusement sans gravité, une au côté gauche de la gorge, et l'autre au travers de la figure.

VOL.

L'avant-dernière nuit, un voleur a pénétré en la demeure de Aaron Hortman, avenue Napoléon, 1500, et y a fait siens des outils appartenant à Alfred Montens.

AMUSEMENTS.

ST. CHARLES Orpheum

VAUDEVILLE MODERNE.

Semaine commençant Lundi, 14 avril.

Matinées chaque après-midi, (lundi excepté).

Les Four Collins; les Five Nosses; Mabel Pierson; Rauscale; Jack Norworth; Scott et Wilson; Louise Dresser; Barrows-Lancaster Co. dans leur nouvelle pièce; Portraits animés.

Prix—50c, 25c et 10c.

Matinées, avec sièges réservés—25c.

13 avril—6f

GRAND OPERA HOUSE.

CE SOIR.

Matinées Lundi, Vendredi et Samedi.

Baldwin-Melville Stock Co.,

Présentant une magnifique production de la plus grande comédie-drame américaine, de McKee Rankin, adaptée de la belle histoire par Bret Harte, intitulée

"THE GOLDEN GIANT MINE"

avec une mise en scène étaborée, beaux costumes, comédie facile, situation brillante, excellent personnel de la compagnie, une quantité d'auxiliaires bien disciplinés.

LES MEMES ANCIENS PRIX.

Matinée de dimanche prochain, 20 avril—"All the Comforts of Home."

15avril—5f

CRESCENT.

CE SOIR.

Matinées Mardi, Jeudi et Samedi.

Dernière Semaine de la Saison.

UN LONG RIRE!

La Comédie Américaine la plus Gaie,

La Joyeuse Pièce de Willis Maxwell Goodhue,

HELLO BILL!

Excellente Compagnie incluant THOS. J. GRADY.

La Plus Risible Jamais Vue.

13avril—6f

—Drôle de corps !

Jacques Pavinia pénétrait dans la toute petite salle à manger, humblement meublée, où sa mère se tenait la moitié de la journée à coudre, à raccommoder, ne se levant de sa chaise, que pour surveiller sa bonne, dont l'inexpérience égalait la bonne volonté.

Juste comme il y arrivait, cette dernière entrait par une autre porte.

Elle tendit à son maître, une lettre que la concierge lui remettait comme elle passait devant la loge.

Cette lettre était de l'Angleterre.

—De Nella, fit-il en la décachetant, quand la bonne eut disparu.

—Ah ! de Nella !

Et la mère, se levant, alla avec lui près de la fenêtre.

C'était une femme de cinquante deux ou trois ans au plus, qui avait dû avoir cette beauté particulière et un peu sauvage, des filles de son pays.

Dans sa robe de mérinos noir, tout unie, une espèce d'uniforme qu'elle ne quittait point, remplaçant celle qui était usée, par celle qu'elle mettait pour s'habiller, ce qui la forçait à en acheter une autre, avec ses épais bandeaux sombres, où l'on voyait à peine quelques fils d'argent, son teint d'une matité chaude et ses prunelles de charbon, presque aussi étranges que celles de son fils, elle était dans cette maturité qui épaississait ses formes, encore belle.

Ce dernier, tout en lui ressemblant comme type n'avait point sa régularité de lignes.

Avant qu'il lût la brève missive, ils plongèrent dans les yeux l'un de l'autre.

Ce regard en disait plus que la lettre elle-même :

" Je suis placée, comme gouvernante française.

" Je ne m'appelle plus Nella, mais Pauline.

" Je reviendrai quand vous voudrez."

C'était tout.

Jacques, courbé légèrement, se redressa.

—Tu le vois.... obéissance passive.

Sa mère frémit.

—Quel résultat !

—N'est-il pas celui que nous avons voulu ?

Elle baissa la tête et répondit:

—Oui.

IV

Il y avait trois jours qu'on était venu l'arracher à son foyer, à ses enfants, à son mari.

Que devenaient ses enfants ?

Comment allait son mari ?

Le juge d'instruction, l'homme sévère et froid, accessible pourtant, elle l'avait lu dans son regard, à certaine pitié, avait bien voulu lui répondre.

Ses enfants étaient chez le docteur Saussaye.

Son mari conduit comme elle le savait, du reste, chez son ami, maître Terreuas, se trouvait un peu mieux.

On espérait le sauver.

La malheureuse avait faibli.

De la détresse même de son âme, une lueur était sortie.

Jacques allait mieux.

La mort ne viendrait point creuser entre eux, l'abime que l'on ne franchit pas.

La mort, c'est l'irréparable.

Jacques vivant saurait la défendre.

Oui, il la défendrait.

Eve en avait la conviction.

Comme elle, il sortirait du cauchemar ; il se ressaisirait.

Et il serait le premier à crier :

—Elle n'est pas coupable !

Des larmes, douces, rafraichissantes, mouillèrent ses paupières, que des pleurs convulsifs avaient brûlées.

On espérait le sauver.

Que son Jacques vécût, et le lendemain était à elle.

Tout ce cauchemar horrible s'évanouirait.

Il n'en resterait qu'un souvenir, destiné aussi à disparaître.

Elle oublierait surtout.... parce qu'elle voudrait oublier.

Car lui aussi l'avait soupçonnée.

Cette pensée la pénétrait, comme la blessure d'un poignard.

Il lui semblait, à ces instants-là, sous le coup brutal de cette sensation, que toujours saignerait cette plaie.....

Pourtant elle était sûre, bien sûre de pardonner.

Voilà ce qu'elle dit au juge, dont le regard s'humanisait, quand le visage restait figé, dans la gravité glacée de l'inquisiteur.

La relaxerait-on enfin ?

Et toute son énergie, toute sa résolution semblaient prêtes à sombrer, suspendues aux lèvres du magistrat, qui détourne les yeux.

—Je vous ai fait venir, madame, après vous avoir laissé vingt-quatre heures de réflexion, pour un interrogatoire qui sera décisif....

" Et je vous adjure encore, au nom de vos enfants, au nom de vous-même, de répondre sans détour.

—Je l'ai fait jusqu'à présent, monsieur le magistrat, je continuerai.

—Réfléchissez de nouveau, et réfléchissez bien.... Je ne vous parle pas comme je devrais vous parler : en magistrat.... je vous parle en homme.

" Il est des inconscients, des folies que des jurés peuvent absoudre.....

" Le système de dénégations quand même, est de ceux qui disposent mal à l'indulgence, à la pitié.

Madame Valturier dressa haut le front,

Ses sourcils noirs et lisses, dessinés en coup de pinceau sur l'épiderme très blanc, se rapprochèrent pour ne plus reprendre leur ligne régulière, crispés d'angoisse, de révolte, ou bandés en arc, dans la hauteur de son dédain et la tension de son cerveau.

La mère d'Eve et de Rose avait, durant ces trois jours de séquestration dans une cellule qui la préservait de la honteuse promiscuité du Dépôt, en la livrant à l'horreur de la solitude derrière les verrous, changé à faire croire que des mois s'étaient écoulés.

Gonflées de larmes et brûlées de fièvre, les paupières semblaient par moment de plomb, sur les prunelles éteintes ; l'ombre bistrée s'élargissait sous les yeux, ravageait les joues, qui devenaient creuses.

Eve Valturier n'avait pas vingt-six ans.

Si l'on eût soulevé à ses tempes l'ombre brillante de ses cheveux, on y eût trouvé des mèches blanchissantes.

Et si ceux-là l'eussent revue, qui la voyaient encore la semaine précédente, malgré l'inquiétude où semblait la jeter la santé de son mari, ils se fussent demandé si la créature d'alors, dans le triomphe de sa jeunesse et de sa beauté, était la même que celle-ci, ou seulement son fantôme.

Le fantôme redevenait femme, et la femme qui lutte, qui luttera jusqu'au bout contre l'évidence, contre l'écrasement des preuves.

Elle regarda bien en face celui qui lui disait :

" Je vous parle en homme."

Et elle répondit à celui qui continuait à l'interroger, comme on interroge une coupable :

—Je n'ai besoin ni d'indulgence, ni de pitié.... Je ne veux que justice.

—Justice, vous l'aurez, n'en doutez pas.... Donc, une dernière fois, répondez la vérité, rien que la vérité.....

La jeune femme leva la main :

—J'en fais le serment !

—Revenons au début de cette triste aventure, qui vous amène ici.... Quand et comment les premières malaises, ont-ils saisi votre mari ?

Il y a environ six semaines.... Une nuit il s'éveilla en proie à des douleurs d'entrailles... Nous crûmes à une indigestion, je ne voulus pas réveiller les domestiques et sur l'appareil à gaz du cabinet de toilette, je lui fis moi-même du thé.

" Cela se calma vers le matin.

" Il dormit très profondément deux heures et s'en alla, comme d'habitude, à son hôpital.

" Pendant quelques jours, tout en demeurant sous le coup de cette indisposition, il n'eut pas d'autre atteinte.

" Et une nuit encore ...

—C'était toujours la nuit ? interrompit le juge, écoutant sans perdre une syllabe.

—Oui, au début.

—Et après ?

—Après, les crises se manifestèrent dans la journée.

—Excepté durant la semaine où il stérilisa son lait lui-même.

—Oui, monsieur, excepté dans cette semaine.

—Continuez.... Vous en étiez à la seconde attaque...Une nuit encore....

—Cela le reprit, plus violemment peut-être, et pendant plusieurs nuits à la file.... Mon mari était persuadé, qu'il s'agissait d'une gastralgie essentiellement nerveuse, occasionnée par le surmenage, et peut-être aussi par les verres d'eau qu'il absorbait au cours de ses veillées de travail.

" Sur mes instances, car il prétendait que cela se passerait tout simplement en s'abstenant de visiter sa carafe d'eau le soir, il demanda au docteur Saussaye de l'ausculter....

A continuer.

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.

MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec le succès le plus parfait par des MILLIONS de MERES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR; GUERIT les COLIQUES VENTEUSES, et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Ayez celui de demandez Mrs. Winslow's Soothing Syrup, et de n'en prendre aucun autre.

Vingt-Cinq Cents la Bouteille.